



## CGG : le cash contre l'emploi

Après la suppression de 190 postes en 2019, la direction de CGG a annoncé au CSE le 25 juin de nouvelles réductions d'effectifs, et «réfléchir à des changements structurels majeurs», en réaction à la crise du marché de l'exploration pétrolière. Ce ne serait « que » la troisième fois en 5 ans. Cette crise n'est cependant qu'un prétexte. La CGG n'est pas en difficulté financière et dispose d'un matelas de trésorerie de 600 millions d'euros.

Il s'agit avant tout, comme le répète la direction, de préserver coûte que coûte le cash et la rentabilité financière, en réduisant les activités jugées insuffisamment rentables et en « allégeant » l'organisation, après les actifs en 2019 (modèle « asset light »). Dans quel objectif, si ce n'est pour faciliter une consolidation visée par les fonds spéculatifs qui ont pris le contrôle du Groupe lors de la restructuration financière de 2018?

Le site de Massy, déjà réduit à peau de chagrin depuis la fermeture des activités d'acquisition, qui étaient le maillon structurant du modèle industriel de CGG et de son ancrage en France, pourrait perdre à nouveau entre 60 et 100 postes. La sortie du plan de sauvegarde, annoncée également par la direction, lui permettra de se libérer de l'engagement de conserver le siège du groupe en France jusqu'à fin 2022. Quelle serait alors la prochaine étape ?

Nous appelons les salariés à refuser cette spirale de déclin. Agissons sans attendre pour préserver les emplois et des compétences précieuses en matière d'exploration et d'imagerie du sous-sol, s'appuyant sur des technologies numériques de pointe.

Massy, le 1<sup>er</sup> Juillet 2020

**Contact Presse :**

SNGG-CGT : Michel HACQUART : 06 59 49 37 91

Irène HUARD : 06 30 43 09 42

[www.cgt-cgg.org](http://www.cgt-cgg.org)